N° 91
MAI 2009

Le Tambour

LE JOURNAL D'INFORMATION D'AUFFARGIS

Sommaire

Urbanisme/Travaux 2

Finances 6

Vie du village et des associations 7

Dates à retenir 16

Informations pratiques 16

Carnets 16

Comptes-rendus Conseils Municipaux joints

A l'attention des entreprises, artisans et commerçants d'Auffargis

Nous préparons actuellement le futur **site internet d'Auffargis**.

Dans la rubrique présentant la Vie Économique de notre village, la possibilité vous est offerte de faire figurer les coordonnées de votre entreprise.

Il vous suffit de nous communiquer les éléments suivants par mail à *mairie.auffargis@wanadoo.fr*

Nom de l'entreprise, activité, adresse, coordonnées (tél - mail) et éventuellement lien de votre site.

L'Equipe Communication

L'édito du Maire

Depuis plus d'un an, l'équipe municipale renouvelée s'est mise en place. Fidèles à nos engagements, nous poursuivons l'amélioration des services, de la sécurité et du bien être de chacun.

Nous maintenons notre politique de rigueur budgétaire qui consiste à ne pas augmenter les taux des impôts communaux pour la 8ème année consécutive et à ne pas emprunter. C'est ainsi que le budget 2009 a été constitué.

Les projets pour cette année se résument ainsi : maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en poursuivant nos investissements afin d'améliorer notre patrimoine. Ainsi, grâce aux travaux d'aménagement entrepris, l'École Élémentaire verra l'utilisation de ses locaux optimisée en accueillant le Mini-Club, les surfaces dédiées à l'établissement scolaire et aux activités périscolaires augmenteront sans alourdir les factures de chauffage. Les combles, qui jusqu'alors n'étaient pas isolés, le seront et deux logements y trouveront place.

L'ouverture des parties scolaire et périscolaire est prévue à la prochaine rentrée. À la fin de l'année, en collaboration avec le département, l'intersection entre la route de Saint Benoit et la rue du Perray sera aménagée pour plus de sécurité et, à la suite, la commune engagera des travaux pour réaliser une voie spécifique destinée à la dépose des enfants.

Par ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué, nous allons créer un parking à proximité de la Mairie et réhabiliter celui du Foyer Rural. La restauration de la façade du bâtiment qui abritait la Poste sera entreprise quant à elle en fin d'année.

À l'heure où les nécessaires réformes sur les collectivités territoriales s'engagent, avec 36 674 communes, la France concentre à elle seule 40 % des communes d'Europe. Le chevauchement des intercommunalités, des départements et des régions désoriente et coûte cher à tous. Espérons que nos efforts de gestion ne soient pas anéantis par ces réformes.

Dimanche 7 juin, les électeurs choisiront pour la France les 72 députés qui la représenteront pendant 5 ans au Parlement Européen. Ainsi du 4 au 7 juin 2009, 27 états membres de l'Union Européenne choisiront 736 députés.

Le 7 juin 2009 le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 20 h au Foyer Rural.

Votre Maire,
Daniel BONTE

Future Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR)

Indépendamment des vicissitudes liées à l'extension prévue du Parc, depuis le vote du Conseil Régional du 20 novembre dernier qui a ajouté sans concertation 14 nouvelles communes, l'approbation de la future Charte dans le délai légal devient de plus en plus compromise.

Une issue favorable doit être impérativement trouvée pour conforter tous les travaux déjà réalisés ; le but de cet article est d'en faire le point.

La Charte

La Charte est un contrat librement établi et accepté entre les communes, les départements, la région, l'Etat. Les autres partenaires (établissements publics, associations, universités, etc) ne signent pas la Charte mais sont invités à participer activement à son élaboration et à sa mise en œuvre. La Charte n'est pas le projet du Syndicat mixte, mais celui de l'ensemble des acteurs du territoire.

Elle traduit pour 12 ans le projet de protection et de développement du territoire en fixant les objectifs à atteindre et les dispositions à mettre en œuvre.

Elle s'appuie sur le bilan du Parc (1999-2007) et les études du territoire étendu.

Elle est élaborée en concertation par :

- 600 personnes conviées aux 29 ateliers de travail,
- 7 réunions plénières et réunions publiques,
- 8 réunions du comité syndical et du bureau élargi,
- 41 fiches d'objectifs rédigées.

En avril/mai l'avant projet de charte sera envoyé à l'Etat via la Région, pour espérer un renouvellement du classement en janvier 2011.

L'avant projet en cours

Continuer d'être innovant par la participation de tous les acteurs (communes, associations, habitants) est déjà un objectif pour une ambition collective. Cela se décline à travers les **4 axes** résultant de la concertation :

Gagner la bataille de la biodiversité et des ressources naturelles dans un espace francilien

Notre territoire soumis à une forte pression foncière, appelle une réelle maîtrise de l'étalement urbain et du mitage des espaces naturels et agricoles. Cette ambition s'inscrit dans la continuité de l'action passée du Parc et nécessite une densification des tissus urbains existants. Les trames écologiques sont à maintenir et à développer (Auffargis est concerné). L'eau et le développement d'une agriculture de qualité, sont des axes importants contribuant à cette bataille.

Mesures innovantes :

- mettre en place des plans Paysages et Biodiversité, avec l'aide des agriculteurs et des sylviculteurs pour la protection des sols, de l'eau,
- requalifier les abords de la RN10 et restaurer les continuités écologiques.

Un territoire périurbain responsable face aux changements climatiques

Les acteurs du territoire considèrent que la lutte contre ce phénomène est une des priorités du projet. Il s'agit d'une évolution majeure par rapport à la Charte actuelle, en particulier sur l'amélioration de l'habitat (économies d'énergie sur les équipements publics et privés) et la maîtrise des déplacements domicile/travail. Ceci est en rapport avec les orientations du Grenelle de l'Environnement.

Mesures innovantes :

- calculer l'empreinte écologique du territoire avec l'Université et la suivre pour piloter les actions du Parc,
- développer une filière bois-énergie.

Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle urbaine et rurale

Le territoire du Parc étendu possède un patrimoine exceptionnel, composé de grands édifices mais également d'un tissu remarquable de bâtis ruraux qui font le charme de ses paysages. Le projet souhaite valoriser ces ensembles, en invitant artistes, historiens, ethnologues à construire une démarche patrimoniale originale articulant nature et culture.

Mesures innovantes :

- créer un maillage de liaisons douces pour découvrir les patrimoines naturels, paysagers et culturels,
- susciter des événements conjuguant la création contemporaine et le patrimoine.

Un développement économique et social durable aux portes de la métropole

Dans la continuité de l'action engagée lors de la Charte actuelle, le projet donne la priorité à la revitalisation des cœurs de village par un soutien au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité. L'agriculture est aussi une des priorités, ainsi que le développement d'un tourisme rural.

Permettre la mixité sociale par une offre de logements diversifiés est une priorité inscrite, en particulier en logements aidés.

Mesures innovantes :

- accompagner l'intégration environnementale des espaces d'activités économiques,
- développer les circuits courts de vente à la ferme,
- développer le logement aidé et l'intégrer dans le bâti.

Le Plan de Parc en consultation

Le Plan de Parc est un élément de la Charte, il traduit spatialement certains objectifs opérationnels du rapport. L'ébauche du Plan a été élaborée par l'équipe technique et les élus du Syndicat, à partir d'études du patrimoine naturel et bâti, et des documents d'urbanisme.

Chaque commune recevra son plan, et sera invitée à formuler un avis sur les propositions d'urbanisme contenues dans le Plan.

Pour rappel, les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les orientations et les mesures de la

Charte. Cette disposition s'applique au Plan, en tant qu'élément de la Charte.

Les prochaines semaines seront importantes pour l'avenir du Parc ; espérons que tout le travail réalisé par les équipes recevra une réponse positive quant à son avenir et sa nouvelle Charte.

Gérard Chivot, Adjoint à l'Urbanisme

Nota : Abstract de la lettre de liaison des élus du Parc

***Important** : Le Préfet de Région Ile-de-France vient, dans un courrier en date du 7avril 2009, de donner à la Région son avis d'opportunité sur le classement du périmètre d'extension. Il confirme sa recommandation du périmètre défini le 27 juin 2007 limité à 62 communes.*

Point sur les principaux travaux en cours

Construction des logements aidés

La réalisation des 9 maisons de ville et des 6 logements collectifs se termine. Les façades, les cloisonnements intérieurs et les finitions seront terminés aux vacances d'été. La voirie avec les parkings (2 places de stationnement par logement) sont prévus pour septembre 2009. La réception et la mise à disposition des logements aux premiers occupants devraient intervenir à la même période.

Nous rappelons que la société immobilière I3F est le maître d'ouvrage de ces logements ; elle en a assuré la réalisation et prend en charge leur gestion.

Ces constructions respectent les recommandations Haute Qualité Environnementale.

Commerce et aménagement de la Place de l'Arsenal

Le local commercial et le logement sont depuis plus d'un mois mis à la disposition du commerçant.

C'est à la grande satisfaction de tous qu'il apporte les services tant attendus.

Aménagement des abords et de la place : les derniers petits aménagements concernant la voirie, le parking, la place centrale sont terminés (râtelier spécial vélos, stationnement pour personne à mobilité réduite, bancs pour vous permettre une petite halte, etc). Nous espérons que les ***sorbus aria*** plantés en novembre dernier offriront leur première floraison et apporteront à cette place une note décorative. Nous attendrons que les logements soient occupés pour compléter éventuellement son aménagement.

Aménagement de l'École Élémentaire

Depuis 7 mois les travaux s'effectuent dans le bâtiment A (côté route de St Benoit). Ils concernent :

- ***Niveau rez-de-cour (restaurant scolaire)*** : l'isolation phonique du réfectoire (mur et plafond) est terminée ainsi que la mise aux normes de l'éclairage. Il faut attendre les vacances d'été pour la réfection du sol, les finitions du sas de livraison, la transformation de l'office de réchauffage des repas et de la plonge.
- ***Niveau rez-de-chaussée (Mini-Club, bibliothèque)*** : les salles sont terminées (cloisons, huisseries, faux plafonds, installation électrique et sol) et attendent la dernière couche de peinture. Le revêtement de sol coulé en caoutchouc poncé a été choisi en fonction de ses propriétés : décoratives, acoustiques, hygiéniques.

- ***Niveau 1er étage*** : les cloisons, huisseries, faux plafonds et installations électriques de toutes les salles sont terminés. Restent à finir : la dernière couche de peinture et le sol.
- ***Les combles*** : les velux, l'isolation renforcée, les cloisons, les habillages des plafonds sont achevés ainsi que les deux cages d'escaliers permettant leur accès.

- ***Ascenseur*** : la réalisation de la trémie desservant tous les niveaux et la structure sous toiture sont terminées.
- ***les puits de désenfumage incendie*** ont été mis en place.
- ***la cour du Mini-Club*** est en cours de réalisation.
- ***le préau*** **:** deux grandes baies vitrées intérieures ont été posées, elles isolent chaque bâtiment (acoustique et thermique) ; un nouveau plafond constitué de dalles acoustiques est en cours de réalisation. Sol : le revêtement de sol coulé en caoutchouc poncé sera effectué pendant les vacances d'été.

- ***Le bâtiment C*** *(côté route du Perray)* : les vacances de Pâques ont été mises à profit pour commencer les travaux de réhabilitation des combles. Deux logements totalement indépendants y seront aménagés et les fondations de l'escalier d'accès extérieur ont commencé.

Bâche à incendie du" Hameau des Brûlins"

Depuis plusieurs années nous parlons de cet ouvrage, il est enfin terminé. Il s'agit d'une réserve d'eau de 120 000 litres mise à la disposition exclusive du service de défense incendie pour intervenir sur un sinistre éventuel en zone des Brûlins (sur cette partie de la commune le manque de débit et de pression ne permettent pas l'utilisation de bornes à incendie classiques). C'est un réservoir (formé de 6 cellules en béton armé) enfoui sous terre. La bâche est en eau depuis le 27 mars 2009, l'aménagement du parking situé au dessus est achevé. La réception définitive est prévue pour le 4 juin 2009.

Enfouissement des réseaux

Il concernait une partie des rues de St Benoit et du Perray ; la réfection des chaussées et des trottoirs est entièrement terminée. La poursuite d'une nouvelle tranche de ces travaux d'enfouissement est liée aux subventions que la commune pourra obtenir.

Abri bus

Mis en place depuis deux mois, l'abri bus situé au croisement de la rue du Stade et de la rue du Perray a beaucoup de succès auprès des jeunes lycéens. Sa construction en "structure verre" a été privilégiée à tout autre matériau pour des raisons de visibilité des usagers débouchant de la rue du Stade.

Accès déchetterie

Nos nombreuses démarches auprès du SITREVA et du SICTOM (responsables de la déchetterie) pour obtenir que soit entretenu le chemin d'accès sont restées longtemps sans effet. Monsieur le Maire, nouveau Vice-Président, vient d'obtenir non sans mal la réfection de cet accès trop longtemps impraticable.

Balayage des rues

La Communauté de Communes des Etangs a négocié un contrat de balayage des rues avec la société SEPUR. Leur première prestation a été effectuée fin mars ; quelques ajustements doivent être faits pour améliorer le nettoyage de certaines rues.

Divers

Nous attendons la notification de plusieurs subventions qui nous permettront de refaire la toiture de la Mairie, le parking Mairie, l'esplanade du Foyer Rural et le marquage au sol des tracés de signalisation.

Bernard Chopy - Adjoint aux travaux

Dans le cadre de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme**, les élus ont décidé de lancer un appel à candidature à tous les habitants dans le but de créer une commission extra municipale représentative des hameaux ou quartiers du village.

Lors du Conseil Municipal du 27 avril, un tirage au sort a été effectué pour les secteurs pour lesquels plusieurs administrés s'étaient portés candidats.

Voici la liste des membres formant cette commission à laquelle ont été ajoutés les représentants des associations qui ont demandé à y participer :

- Hameau de St Benoit : Monsieur Christophe Grammont
- Hameau des Carrières : Monsieur Jean-François Viollet
- Hameau des Hogues : Monsieur Marc Lesty
- Hameau des Brûlins : Monsieur Pascal Serusier
- Quartier de la Toucharderie : Monsieur Benoit Deberdt
- Quartier du Pont des Murgers : Monsieur Pierre Heim
- Quartier du vieux bourg : Monsieur Jean-Christophe Weill
- Quartier des Petites Demeures de France : Monsieur Franck Maridet
- Quartier des Grandes Demeures de France : Monsieur Dominique Planchenault
- Quartier du Hameau d'Auffargis : Madame Sylvie Le Boedec
- Quartier du Clos Martin : Madame Patricia Bloch
- Association « Auffargis Environnement » : Monsieur Pierre Burtel
- Association « SARRAF » : Monsieur Michel Mac Grath
- Association « Auffargis Autrement » : Madame Yvette Vigarie

Par ailleurs, une commission technique municipale a été créée spécifiquement pour ce projet. Les élus qui se sont portés candidats sont les suivants : Mesdames Claudine Giammattei, Virginie Rolland, Messieurs Daniel Bonte, Gérard Chivot, Bernard Chopy, Jean-Francis Deleau, Michel Gallois, Pierre Mahon, Serge Parisot.

Il est important de rappeler que cette procédure d'élaboration de PLU est longue et qu'elle implique une large concertation des administrés, des services de l'Etat, des personnes publiques associées et des établissements publics de coopération intercommunale. La durée moyenne pour cette procédure est de 2 à 3 ans.

Budget 2009

Dépenses de fonctionnement 2009

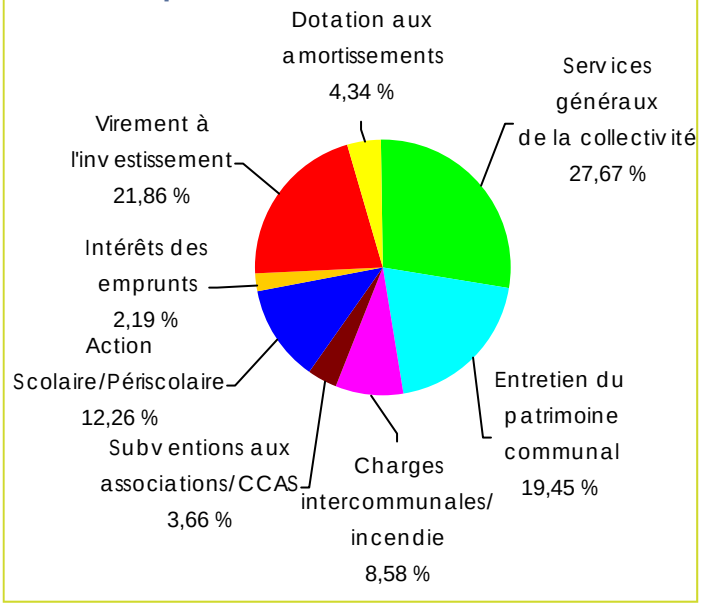

Recettes de fonctionnement 2009

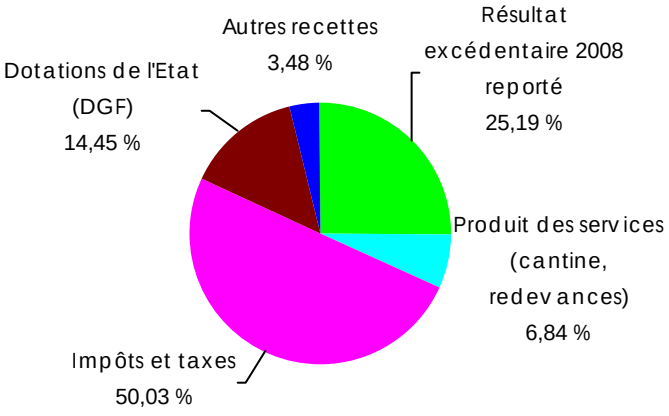

Dépenses d'investissement 2009

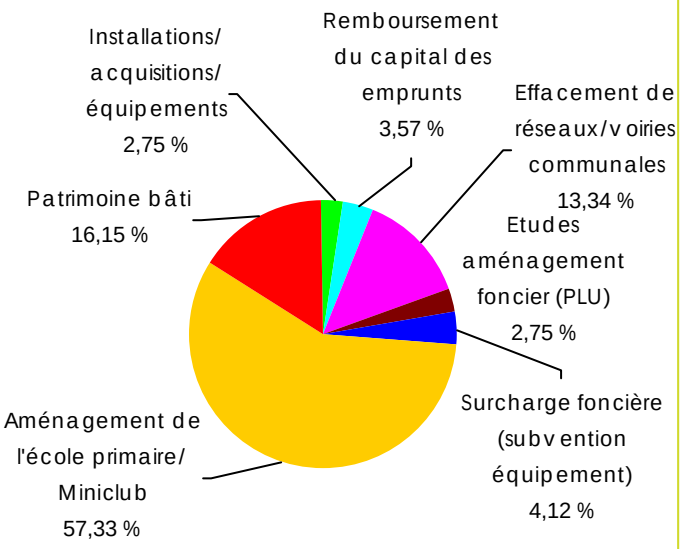

Recettes d'investissement 2009

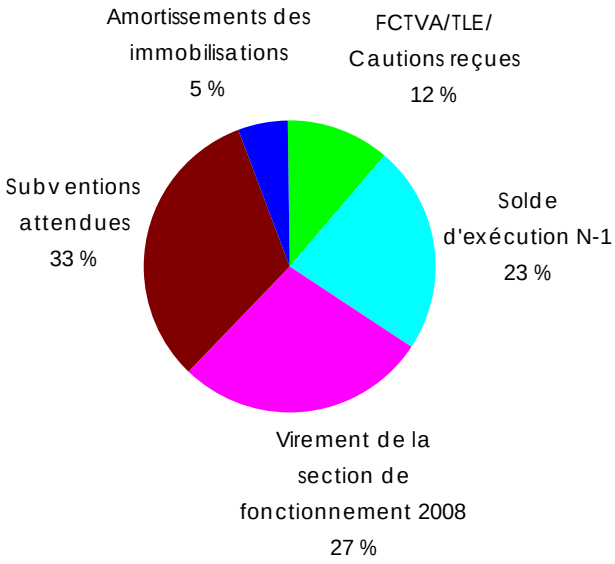

En section de fonctionnement, la réalisation du budget (compte administratif 2008), fait ressortir un excédent d'exécution de 461 000 € affectés en recettes du budget communal 2009.

Tout en maîtrisant nos charges, cet excédent conjugué à la hausse des dotations, des bases fiscales et des redevances, permet de reporter un autofinancement de 400 000 € en section d'investissement.

En section d'investissement, les crédits prévus en dépenses correspondent aux programmes de travaux amorcés en 2008, tels que la réhabilitation de l'Ecole Elémentaire et de ses abords, l'enfouissement des réseaux câblés, ainsi qu'à de nouveaux travaux d'aménagement (bibliothèque, ancien bâtiment de la Poste, Centre technique municipal, parking de la Mairie, esplanade du Foyer Rural, trottoirs de Saint Benoit).

L'autofinancement en 2009 est de 400 000 € (1/4 des recettes d'investissement).

La capacité d'autofinancement représente l'excédent dégagé de la section de fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de la dette, dépenses d'équipement).

Le taux d'imposition des taxes locales (habitation, foncières) voté par le Conseil Municipal est maintenu pour la huitième année consécutive.

Commentaires : *L'affectation du résultat 2008 a été votée le 16 mars 2009 après approbation des comptes de gestion et administratif de l'exercice 2008 ; Le virement de la section de fonctionnement 2008 correspond à la volonté de financer l'investissement sur fonds propres ; Les restes à réaliser correspondent aux opérations engagées et financées sur l'année N-1.*

Bernard Mondou - Adjoint aux finances

Deuxième rencontre intercommunale des Arts des 31 janvier et 1er février 2009

Grand succès pour l'exposition des œuvres de plus de 80 artistes de nos 5 communes qui exprimaient cette année leur talent autour du thème du mouvement. 300 œuvres : peintures, photographies, sculptures ont été exposées. L'atelier de poésie a rencontré un vif succès. 819 enfants, soit 32 classes, ainsi que de nombreux visiteurs ont apprécié ces 2 journées.

Réunion entre jeunes et élus du 7 février 2009

Suite à l'information passée dans le "Tambour" et distribuée aux arrêts de bus, 10 adolescents d'Auffargis, ont participé à cette réunion qui s'est tenue au Foyer Rural.

Ces jeunes âgés de 11 à 19 ans ont pu exprimer leurs attentes et échanger avec 7 conseillers municipaux et Monsieur Le Maire.

Il en est ressorti 5 suggestions ou attentes de la part de ces jeunes :

1) Un lieu ou une salle pour pouvoir se retrouver le Mercredi et le week-end avec un baby-foot par exemple...

2) Le remplacement des filets du terrain de football et la pose d'une clôture autour du terrain multisports du stade pour en faire un Urban-foot.

3) Une piste cyclable pour permettre aux jeunes de venir de St-Benoit en vélo en toute sécurité.

4) Un site internet pour indiquer les sorties d'une éventuelle "structure ado", avec une rubrique foot en salle, une rubrique jeunes... Nommer un responsable jeune (chargé de transmettre les articles et photos à l'élu qui gère le site).

5) Un "skate parc" pour se retrouver avec des structures pour skates, trottinettes et bicross.

Les membres de la commission "jeunesse, sports, culture, loisirs et vie associative" remercient les adolescents présents à cette réunion et vous feront part des réflexions qui en découleront et des actions qui seront mises en oeuvre pour répondre au mieux aux attentes de nos jeunes Fargussiens.

8ème nuit de la Chouette le 14 mars 2009

Cet évènement était organisé par le PNR. La classe de CM2 d'Auffargis a participé à la réintroduction de la Chouette chevêche dans le parc par la plantation de Saules, habitat privilégié de cette espèce.

Le 26 mars 2009, nos Aînés ont fêté l'arrivée du printemps

En présence de Monsieur le Maire et des membres du CCAS, un goûter festif réunissait plus de quarante d'entre eux, dans un Foyer Rural habillé aux couleurs jaunes et vertes du printemps, et égayé de superbes jonquilles.

Nos Aînés ont apprécié les nombreuses et excellentes crêpes, la salade de fruits de saison, la friture de chocolats, le tout accompagné de cidre et de café, et les discussions allaient bon train. Merci à la Boulangerie et au Magasin Multi-Services.

Pendant le goûter, une rétrospective du repas des Aînés de Novembre 2008, ainsi que d'anciennes photos du Village ont été projetées sur grand écran, ce qui a permis de raviver de très joyeux souvenirs.

Nul doute que chacun est reparti chez soi heureux de ce bon après-midi, en se promettant bien de remettre cela à la prochaine occasion.

Le 9 mai 2009 Monsieur DESIRAT fêtait ses 100 ans

Toujours bon pied, bon oeil, entouré de sa famille, de ses amis du Club de l'Amitié (dont il fut le président de nombreuses années) et de ses voisins, Monsieur André DESIRAT a fêté ses 100 ans à la Mairie d'Auffargis. Né le 7 mai 1909 à Paris, André DESIRAT vient avec ses parents à Auffargis à l'âge de 2 ans et s'y mariera en 1929. De cette union naîtra Alain. André DESIRAT travaillera chez Renault à la réalisation du véhicule utilitaire Master. Il sillonnera l'Europe pour son plaisir en voiture, en vélo et même en tandem. Le secret de son dynamisme : du sport tous les jours (trampoline et rameur), une alimentation bio et une joie de vivre communicative. Après avoir évoqué quelques souvenirs, Monsieur le Maire a eu le plaisir de lui remettre la Médaille de la Ville et un superbe livre sur l'une de ses passions : l'automobile. Encore joyeux anniversaire !

Carnaval des écoles du 4 avril 2009

Le carnaval des écoles avait pour thème le cirque et les peintres. Ces deux sujets ont été travaillés à l'Ecole Maternelle. Les petits ont pu, alors, exercer leur créativité autour de ces deux axes.

Aussi, nous avons pu admirer lors du défilé, des lions, des clowns et même des loups et des poules ! Il y avait aussi une classe de petits « Matisse », « Magritte » et « Van Gogh » pinceaux à la main.

Cette initiation à l'art pictural a été soutenue par le Musée en Herbe avec l'intervention d'une animatrice spécialisée.

Et pour clore ce trimestre, une sortie au Cirque Bouglione a fait la joie des enfants. Bravo à tous.

Formation à l'utilisation d'un défibrillateur des 3 et 7 avril 2009

Chaque année en France, environ 60 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Sans une rapide intervention avec un défibrillateur, le taux de survie est seulement de 5 %.

Depuis mai 2007, le décret 2007-705 du code de la santé publique stipule que toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur.

Aussi, **la commune d'Auffargis met à votre disposition un défibrillateur automatique, placé à l'entrée de la bibliothèque dans l'enceinte du Foyer Rural.** L'appareil choisi est simple d'utilisation, dès sa connexion, une information vocale guide vos gestes, les évalue et les corrige (option rassurante dans ces moments de panique).

Vous trouverez, joint à ce tambour, un livret d'information à cet usage.

Vous avez été nombreux à participer à la formation « Croix-Rouge premiers secours ». Merci pour ce geste citoyen qui encouragera la municipalité à vous proposer chaque année ce même module.

Inauguration de la Place de l'Arsenal et de l'Épicerie multiservices le 25 avril 2009

En présence de Madame Francine PRIME, Sous-préfète, de Pierre BEDIER, Président du Conseil Général des Yvelines, de Yves VANDEVALLE, Député des Yvelines et Président du PNR, de Jean-Frédéric POISSON, Député des Yvelines et de Didier FISCHER, Conseiller Régional, Monsieur Daniel BONTE, Maire, a coupé le ruban inaugurant la place et le commerce en présence de nombreux invités.

Commémoration du 8 mai 2009

A l'occasion du 64ème anniversaire de la Victoire des Alliés sur le nazisme, les enfants de l'Ecole Elémentaire ont entamé le Chant des Partisans de Maurice Druon qui nous a quittés récemment.

Vie scolaire

« Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ? C'est ce sacré Charlemagne»... chantonnent les enfants. Mais c'est surtout Jules Ferry qui, en 1882, a donné à tous l'accès à l'École Élémentaire.

Merci Messieurs pour ce sacré héritage !!

Et si l'école est un lieu d'apprentissage c'est aussi un lieu d'épanouissement, une ouverture vers le monde et à Auffargis cet aspect est particulièrement développé.

Le trimestre passé a été très riche en évènements, en sensibilisant les élèves dans différents domaines :

- **musical** : présentation d'instruments par l'Aidema comme le quatuor à cordes, un ensemble de percussions, un jazz band ;
- **théâtral** : les CE2 ont troqué pour quelques heures leur rôle d'écolier contre celui de comédien pour se produire au Nickel à Rambouillet ;

- **sportif** : avec des rencontres inter-écoles, une initiation à l'escrime pour les plus grands et une active participation à la semaine du sport ;
- **civique** : avec l'intervention de la Prévention Routière pour les jeunes cyclistes de CM2 et une nouveauté pour les CE2 avec un permis piéton délivré par la gendarmerie. La Croix-Rouge a sensibilisé les élèves des Cours Moyens aux dangers les plus courants et aux conduites de sécurité ;
- **écologique** : grâce aux animations du Sictom incitant au tri sélectif des déchets et à la participation de l'école « aux recyclades », œuvres réalisées par les écoliers et exposées dans le Centre commercial du Bel Air, dont le premier prix a été décerné à l'école d'Auffargis.
- Partenariat avec le PNR pour « la 8ème nuit de la Chouette » avec différentes actions en faveur de la Chouette chevêche.
- Sans oublier la participation au concours d'écriture « le cahier du blues », au concours « kangourou » des math, à l'exposition sur la paix....

Et si vous êtes désireux de mieux connaître la vie active de ces petits écoliers, n'hésitez pas à demander leur « Petit Fargussien » dont le premier numéro vient de paraître.

Marie Vincent - Adjointe aux affaires scolaires

Comité des Fêtes d'Auffargis

Samedi 27 juin 2009
à partir de 14h au Foyer Rural

Fête du village sur le thème des « MILLE ET UNE NUITS »

avec ses structures gonflables,
sa charmeuse de serpents,
ses danseuses orientales,
son cracheur de feu,
son fakir,
sa tombola
et sa course en sac de chameau,
sans oublier le couscous géant du soir
avant de danser !

Le comité des fêtes d'Auffargis
recherche des bénévoles pour la bonne organisation
de la **fête du village du 27 juin 2009**.
Contacter Eric au 06 76 08 29 72 ou Marie au 06 88 09 93 09

Le comité des fêtes tient à vous informer
de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire
en septembre 2009 dans le but de nommer un successeur
au président actuel et, si possible, de faire entrer
de nouveaux membres dans ce comité.

Il est important pour le village que ce comité continue de vivre !

Si vous êtes intéressé,
vous pouvez contacter dès maintenant Eric ou Marie.
La date exacte de cette assemblée générale
sera communiquée dans le prochain Tambour.

Camp d'été du Mini-Club

De nouveau,
nous proposons un **camp d'été**
pour les **10 /13 ans** et les **14 /17 ans**.

Parce que ce sont vos vacances,
créons-les ensemble !

Rendez-vous sur le forum du Mini-Club
à l'adresse suivante :
www.mini-club78.fr
...mais si tu n'as pas internet,
passe nous voir directement
au Mini-Club...

Golf Club d'Auffargis

Pensez à vous inscrire à **l'Open d'Auffargis** (2x9 trous)
au Domaine du Tremblay pour le 6 juin 2009.

Et pour clôturer cette journée,
retenez le **dîner jazz** avec Uniswing !

Les inscriptions sont à donner au nom du GCA
avec l'aide de Michel VIGARIE
10 Allée des Bruyères 78610 Auffargis.

Venez Nombreux.

Rentrée scolaire 2009

Afin de pouvoir prévoir les effectifs de l'Ecole Maternelle pour la prochaine rentrée,
nous vous demandons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible.

Votre enfant est né en 2006.

Présentez-vous dès maintenant en Mairie, munis de votre livret de famille et d'un justificatif
de domicile pour son inscription à l'Ecole Maternelle.

Les Amis des Plantes et des Jardins d'Auffargis
PROGRAMME PRINTEMPS 2009

- **Bourse aux plantes** : réservée aux adhérents
- Visite conférence avec conférencier : « **Parc de Bagatelle** » le **25 mai à 13h30** (participation 15 €)
- Visite de **trois jardins privés dans l'Orléanais** en autocar sur une journée en juin
- Voyage en **Angleterre les 27, 28, 29 et 30 juin** : cette année nous explorerons le sud de l'Angleterre.

Informations et inscriptions :
Brigitte Mac Grath, Mairie d'Auffargis, 78610 Auffargis
Tél : 01 34 84 67 52 et 06 81 79 51 65 - mail : *apja@wanadoo.fr*

Vous pouvez consulter notre site : ***www.apja-garden.fr***
Vous y trouverez toutes les nouvelles de notre association.

Tennis Club d'Auffargis

Suite à l'Assemblée Générale du 6 décembre 2008, les élections des membres du bureau du club ont donné les résultats suivants :

- Président : Jean-Michel Lesprit
- Vice Présidente : Claire Guillot
- Vice Président d'honneur : François d'Argoeuves
- Secrétaire générale : Marie Josèphe Mahon
- Trésorier : Michel Vigarie
- Responsable école de tennis : Marie-Hélène Jacotez
- Responsable des animations : Gilbert Goupil
- Adjoint au responsable des animations : Jean-Jacques Kauffmann
- Responsable entretien et équipement : Pierre Heim

Le tournoi interne « femmes » qui s'est tenu en novembre et décembre 2008 a été remporté par Nathalie Moufflet, championne 2009 du TCA, qui a battu en finale la tenante du titre Catherine Goupil. La coupe lui a été remise le 25 janvier lors d'une galette des rois proposée aux adhérents à l'issu d'un tournoi de double « surprise » très disputé, en partie joué sur les terrains extérieurs nouvellement nettoyés et démoussés.

La reprise printanière s'est avérée très chargée avec :

- le tournoi interne « hommes » fin février
- les matchs d'équipe du championnat de la ligue des Yvelines des jeunes fin mars,
- les matchs d'équipe du championnat de la ligue des Yvelines des seniors femmes et hommes (2 équipes inscrites), début avril,
- le tournoi open du 27 avril au 17 mai.

Un printemps tennistique très rempli qui a apporté à tous beaucoup de plaisir et de réussite.

J-M. Lesprit

RVE 103.7

C'est le matin, le midi, l'après-midi, le soir, la nuit

864OO'' sur 864OO'' par jour, 7 jours sur 7

Des infos locales, nationales et internationales,
de la pub locale, des magazines,
des rubriques emploi, culture, sport,
des émissions à thèmes, cinéma, théâtre,
BD, astrologie, voyance,
et toute la musique que vous aimez.

RVE 103.7 ou *www.radiorve.com*
en live où que vous soyez

Et le téléchargement podcasts
pour les émissions diffusées antérieurement.

Merci de nous écouter.

EQUI-LIBRE

Sportifs ou non, jeunes ou moins jeunes,
au sol ou à cheval, le yoga doit rester un plaisir
dans lequel nous nous efforçons de répondre aux
besoins spécifiques de chacun.

EQUI-LIBRE propose comme vous le savez
des cours de yoga aux Fargussiens au centre
socio-culturel, mais aussi, depuis plus de 10 ans,

aux cavaliers qui ont envie de porter
un autre regard sur leur équitation ;
loisir, compétition, équitation dite éthologique.

Si vous voulez savoir ce qu'ils font dans de telles positions, allez voir sur : *www.equi-libre-yoga.fr*

Toute l'équipe d'EQUI-LIBRE
vous souhaite un très bon été !

Ça bouge à l'ALCA !

Certains projets se sont mis en place, les autres se préparent.

EXPOSITION PICASSO

Nous avons eu la chance de pouvoir visiter cette magnifique exposition qui a même « réconcilié » certains avec le Maître ! Nous sommes allés de surprise en admiration.

RENCONTRE DES ARTS

La CCE a organisé son deuxième salon à Auffargis auquel nous avons participé avec toujours autant de plaisir.

L'EXPOSITION PHOTOS

a bien eu lieu les 28 et 29 mars et a attiré nombre de visiteurs qui ont pu admirer la sagacité de l'œil de nos artistes et leur talent. L'ALCA sera très heureuse de reconduire cette initiative l'année prochaine.

LES DATES A RETENIR

Le Dimanche 14 juin : la Brocante tant attendue chaque année ;

les inscriptions commenceront le 11 mai ; un bulletin d'inscription sera distribué aux personnes ayant exposé l'année passée mais vous pourrez aussi vous le procurer à partir du 10 mai à la Mairie dans le hall d'entrée ou chez Mme Guilbert, 24 rue du Pont des Murgers à Auffargis. Pour tout renseignement, contacter le 01 34 84 66 28.

Les Samedi 20 et Dimanche 21 Juin, L'ALCA soufflera ses 40 bougies et fêtera cet anniversaire avec vous. Une rétrospective de la VIE de l'ALCA sera exposée au travers de photos d'archives et des œuvres des « peintres d'Auffargis » de 1991 à 2008.

Toutes les activités ALCA y seront représentées.

À cette occasion nous vous invitons à :

admirer les réalisations de l'année, assister ou participer aux démonstrations ou ateliers présentés par les élèves et les animateurs,

Nous vous réservons une surprise dans l'après midi du samedi.

Le programme de ces deux journées sera diffusé aux adhérents et affiché sur les panneaux municipaux.

Nous vous attendons nombreux pour faire la fête avec nous !

Première quinzaine de juillet

Nous projetons d'organiser des stages d'initiation à la CAPOEIRA et au THEÂTRE POUR ENFANTS. Ces projets vous seront confirmés lors des journées des 40 ans.

Et bien sûr le **Forum** se tiendra le **Samedi 5 Septembre** où nous nous retrouverons après des vacances bien méritées.

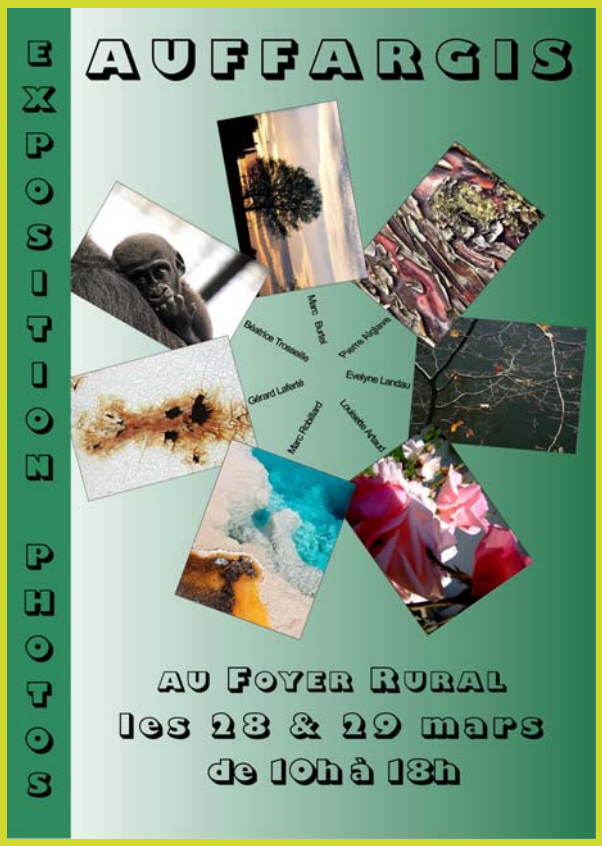

Aidema
Auffargis
Les Bréviaires
Les Essarts-le-Roi
Le Perray-en-Yvelines
école intercommunale de musique

Après les Festivals d'Hiver du 6 au 10 février et de Printemps du 20 au 28 mars, **l'AIDEMA a fêté en musique ses 30 ans**, du 16 au 19 mai, au Perray en Yvelines.

Le 16 mai, la journée commença avec le **conte musical "Monki et le truc-à-musique"** devant un public de 3 - 8 ans. Puis les plus grands purent visiter l'exposition d'instruments et luthiers et apprécier, sur les différentes scènes ouvertes, des programmes allant de la musique de chambre à la musique amplifiée. La journée se poursuivit par un apéritif-concert jazz avec les Jazzmen du Colombier (jazz New Orleans & Dixieland) et le FBSB (jazz & funk) puis par un repas dans un flot ininterrompu de musiques : l'harmonie du Perray, un ensemble de clarinettes et saxophones, un ensemble de guitares, un quatuor à cordes, le groupe Sleeping Cows (rock influencé par les Beatles, Noir Désir, Pink Floyd…), et, bien évidemment, l'atelier pop et l'orchestre de l'école de musique. À la fin du repas, le public se joignit aux 120 musiciens et choristes pour reprendre des airs connus, des Beatles à Mon Amant de Saint Jean. Cette journée mémorable se termina par une soirée dansante animée de façon magistrale par l'orchestre de bal Full Bazar.

Pour compléter ces festivités, le 19 mai **l'Orchestre Philharmonique des Yvelines et de l'Ouest Francilien (OPYOF)** nous enchanta avec la Symphonie n° 9 "du Nouveau Monde" de Dvorak et des extraits de la Khovantchina de Moussorgski. Il est à remarquer que, mis à part le repas et le concert de l'OPYOF, toutes ces animations étaient gratuites : un grand bravo aux bénévoles qui se sont donnés sans compter pour cet évènement.

Avant une pause estivale bien méritée, il y aura encore la **fête de la musique** (le 19 juin à Auffargis et le 20 au Perray) et la traditionnelle **fête de l'Ecole de Musique**, le 21 juin à l'école de musique aux Essarts. Nous vous y attendons nombreux pour partager avec nous ces moments de convivialité.

SÉCURITÉ : Quelques recommandations de la Gendarmerie

MESURES À PRENDRE

- Eclairez votre jardin en l'équipant de détecteurs de présence
- Equipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue…) de barreaux de sécurité
- Renforcez toutes vos portes (serrure trois points de sûreté, porte blindée…) et équipez votre porte d'entrée d'un entre-bailleur pour connaître votre visiteur
- Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire
- Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série
- N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillasson, sous le pot de fleurs ou la poubelle...
- Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur

PENDANT VOTRE ABSENCE

- En cas d'absence prolongée, prévenez un de vos voisins ou une personne de confiance et indiquez lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites…
- Faites relever le courrier régulièrement ; ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres !
- Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée
- Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.

Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effractions !

N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects.

COMPOSEZ LE 17

Un renseignement anodin peut être recoupé par un autre appel et aider les enquêteurs.

DATES À RETENIR / INFORMATIONS PRATIQUES / CARNETS

On en parle sur RVE

DATES	ACTIVITÉS	LIEUX	ASSOCIATIONS
Samedi 30 mai	Concours de boules	Salle Polyvalente	ABA
Samedi 6 juin	Fête de fin d'année	Ecole maternelle	
Jeudi 11 juin	Goûter des aînés	Foyer rural	CCAS
Vendredi 12 juin	Fête de fin d'année	Ecole Elémentaire	
Samedi 13 juin	Concours de boules	Salle Polyvalente	ABA
Dimanche 14 juin	Brocante	Grande Rue	ALCA
Dimanche 14 juin	Concours de boules	Salle Polyvalente	ABA
Vendredi 19 juin	Fête de la musique	Place des Fêtes	AIDEMA /Comité des Fêtes
Samedi 20 juin Dimanche 21 juin	40 ans de l'ALCA	Foyer Rural	ALCA
Samedi 27 Juin	Fête du village	Foyer Rural	Comité des Fêtes
Dimanche 28 juin	Fête de l'école de musique	Foyer Rural	AIDEMA
Samedi 5 septembre	Forum des associations	Foyer Rural	

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver l'hygiène et la tranquillité du voisinage.

Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence. Nous leur demandons également de faire preuve de civisme et de ne pas transformer certains trottoirs ou passages en dépotoirs d'excréments.

Les propriétaires de chiens de première et deuxième catégorie (Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier ou Pitt-bulls, Tosa, Rottweiller) doivent impérativement les déclarer en Mairie.

Ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage avec tout engin, outil ou appareil susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc., peuvent être réalisés :

Jours ouvrables : 8h30 - 12h et 14h - 19h30

Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h

Dimanche : 10h - 12h

En dehors de ces plages, leur emploi est interdit.

Les occupants de locaux d'habitation ou de leur dépendance doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour ne pas troubler leur voisinage par des bruits provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.

INCINÉRATION DES DÉBRIS VÉGÉTAUX

Les brûlages sont interdits le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Autorisés uniquement les autres jours de 6h à 11h du matin.

L'incinération doit être sous surveillance constante des intéressés à leurs risques et périls.

Aucun feu ne sera allumé à une distance inférieure à 20 mètres des habitations.

Dans l'intérêt de notre environnement, toute incinération autre que celle des végétaux est interdite.

Les déchets doivent être apportés en déchetterie.

HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE (Tél : 01 34 84 87 69)

Tous les Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h

NAISSANCES	DÉCÈS
Alice HYDRIO le 16 janvier 2009	Monsieur André SEMBEIL le 12 février 2009
Marie PORTES le 20 janvier 2009	Monsieur Jean Paul VERLET le 15 février 2009
Ambre DÉSIRÉ le 26 janvier 2009	Madame Ghyslaine LE GOAZIOU le 27 mars 2009
Gabriel DELORD le 29 janvier 2009	Madame Denise ROBIN le 24 avril 2009
Arthur MORIZÉ le 2 mars 2009	Mademoiselle Astrid VERGNE le 7 mai 2009

Tambour n° 91 Mairie d'Auffargis 78610 Auffargis - Tél : 01 34 57 86 20 - Fax : 01 34 57 86 28 - mairie.auffargis@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture : Lundi/Jeudi 08h30-12h00/14h00-17h30 ; Mardi/Mercredi 08h30-12h00 ; Vendredi 08h30-12h00/14h00-16h30 ; Samedi 09h00-12h00
Directeur de la publication : Daniel Bonte - Rédaction : Commission Communication, Information (Jean-Francis Deleau, Nathalie Enguehard, Claudine Giammattei, Laurent Hut, Géraldine Ménard, Serge Nicola, Marie Vincent) - © Tous droits réservés

Chrysalide 01 34 85 75 30 Ne pas jeter sur la voie publique. Document imprimé avec des encres végétales sur papier blanchi sans chlore issu de forêts durablement gérées. Compensation des émissions de gaz à effet de serre.